



Demandes de raccordement technique dans la zone de desserte de BKW

Des installations photovoltaïques (installations PV), des pompes à chaleur et des stations de recharge pour véhicules électriques sont raccordées quotidiennement dans la zone de desserte de BKW. Suite aux innombrables demandes, nous mettons tout en oeuvre afin que le réseau de distribution soit fonctionnel. Votre demande de raccordement technique (DRT) sera traitée dans les plus brefs délais.

En raison de la transition énergétique, le nombre de DRT a plus que doublé entre 2021 et 2023. Pour faire face au nombre croissant de DRT, notamment pour les installations photovoltaïques, nous misons sur des outils de pointe et des processus automatisés. Néanmoins, dans de nombreux cas, une évaluation et un examen individuels par nos spécialistes techniques sont nécessaires. Cela entraîne actuellement des temps de traitement longs. Nous mettons tout en oeuvre pour répondre et approuver rapidement les demandes.



Rien qu'en 2023, BKW a raccordé près de 5 600 installations PV au réseau électrique. Au total, cela représente plus de 25 500 installations PV jusqu'en mai 2024.

Le devoir d'annonce et l'obligation de contrôle pour les installations électriques sont prescrits

Il est obligatoire de déposer une DRT et un avis d'installation (AI): l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) prescrit un devoir d'annonce et une obligation de contrôle. Lorsqu'un installateur-électricien ou une installatrice-électricienne dépose une DRT, les gestionnaires de réseau comme BKW

doivent d'abord vérifier le projet de construction. Une DRT est nécessaire pour la mise en place, par exemple, d'installations PV, de pompes à chaleur ou de stations de recharge pour véhicules électriques. Avant le début des travaux, un AI doit également être remis. Dans un bâtiment, celui-ci est impératif pour toute installation électrique créée, modifiée ou agrandie. Les AI doivent aussi être remis pour les installations temporaires tels que les chantiers, les forains et les fêtes.

Le nombre et la complexité des demandes de raccordement et des avis d'installation ne cessent d'augmenter.

Un réseau électrique et la gestion de l'électricité nécessitent des règles strictes

Pour un approvisionnement sûr et fiable en électricité, certaines valeurs limites doivent être respectées selon les normes en vigueur (par exemple la tension ou les limites de sollicitation des transformateurs et des lignes), autant pour votre raccordement au réseau domestique que dans le réseau de distribution. En cas d'injection excessive d'énergie de l'installation de production, la valeur limite sera alors dépassée. Cela peut endommager vos appareils électriques (à proximité de la grande installation de production) ou causer des pannes de courant. La sécurité des personnes et des infrastructures est toujours au cœur de nos préoccupations.



La transition énergétique requiert un renforcement du réseau

Le monde de l'énergie évolue très rapidement. Les installations de production décentralisées telles que les installations PV injectent de l'énergie de manière irrégulière dans le réseau de distribution. Dans le même temps, de plus en plus de stations de recharge pour véhicules électriques ou de pompes à chaleur prélèvent de l'électricité du réseau de distribution avec des puissances toujours plus élevées. Étant donné que les besoins en puissance des réseaux de distribution augmentent massivement et que la production locale ne correspond pratiquement jamais en même temps à la consommation locale, le réseau de distribution

doit être considérablement étendu et transformé.

L'exemple des installations PV illustre particulièrement bien les défis du côté du réseau. C'est précisément dans les régions rurales que le besoin de renforcement du réseau est particulièrement important depuis quelques années, dans le contexte de la transition énergétique. Seuls ces renforcements du réseau garantissent un approvisionnement sûr en électricité.

En pratique, près de 85 pour cent des raccordements photovoltaïques au réseau de distribution se font sans problème, c'est-à-dire sans travaux supplémentaires. En ce qui concerne

les 15 pour cent restants, pour la moitié des installations, les puissances déclarées peuvent être raccordées au réseau de distribution avec une faible charge de travail, et donc dans un délai de réalisation court. Pour l'autre moitié, un renforcement du réseau plus vaste est nécessaire, ce qui inclut également une procédure d'autorisation et peut donc durer jusqu'à deux ans.

Obstacles sur la voie du renforcement du réseau

À l'avenir, il faut s'attendre à une augmentation des restrictions en raison de la dynamique de cette évolution et des différentes durées du projet pour les raccordements photovoltaïques ou les projets de réseau. En effet, la mise en œuvre des mesures de renforcement de réseau prend plus de temps en raison d'une demande croissante en raccordements d'installations PV. Les difficultés d'approvisionnement en composants de réseau, le nombre croissant de DRT complexes et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée constituent des défis supplémentaires. BKW soutient la transition énergétique et raccorde chaque jour 25 installations PV au réseau de distribution. En dialoguant ensemble, nous nous engageons pour accélérer l'extension du réseau.



Avez-vous des questions? Visitez notre site Internet PV.



Voulez-vous connaître la capacité du réseau actualisée quotidiennement chez vous? Voici comment consulter votre portail client.

Pour toute question concernant le raccordement de votre/vos installation(s) et les formulaires d'annonce à déposer (auprès de BKW), nous vous prions de vous adresser à votre partenaire spécialisé(e) en installations électriques. Il/elle vous conseillera et se chargera volontiers de l'inscription.